



Dijon, dimanche 30 mai 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02802

Pris en application :

Code des transports

Avarie d'engin flottant (Réduction de la vitesse de navigation sur le bief 76S)**Canal de Bourgogne****Réduire la vitesse (3 km/h) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 30/05/2021 à 10:00

- o **Canal de Bourgogne (sur le Bief 076S)**
entre les pk 239,445 (écluse n°75S de Viranne) et pk 241,855 (écluse n°76S de Saint-Jean-de-Losne)

Commentaire :

Mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de la limitation de la vitesse de navigation à 3 km/h, sur l'ensemble du bief 76S du canal de Bourgogne.

Cette restriction de vitesse sera levée par un prochain avis à la batellerie.

Service(s) à contacter :

UTI Bourgogne, 1 chemin Jacques Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03 45 34 13 50 - Fax : 03 45 34 12 99

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef de Service Adjoint

Signé

Carole DEVALLEZ

UTI Bourgogne

1 chemin Jacques Baerze - CS 36229

21062 DIJON CEDEX

Tél : 03 45 34 13 50 - Fax : 03 45 34 12 99